

CHARLES REMARD

poète et bibliothécaire (1766-1828)

(suite)

A défaut du poste de bibliothécaire convoité, Rémard se résigna à embrasser une profession où son goût des livres trouvât également à se satisfaire. Dans le courant de l'année 1801, il s'établit libraire à Fontainebleau, rue des Bons-Enfants, ou plus exactement, selon l'expression de l'un de ses biographes (1), « il y demeura dans une boutique », car « son indolence, une grande affectation d'indépendance si déplacée dans le commerce, le choix d'une ville peu littéraire, et d'ailleurs voisine de Paris, tout s'opposait à ce que cette entreprise fût lucrative... »

Encore qu'il eût réduit au maximum les frais de premier établissement, en garnissant les rayons de sa boutique avec les livres de sa bibliothèque personnelle, Rémard ne tarda pas à se mordre les doigts d'avoir été choisir, entre toutes les villes de France, celle de Fontainebleau pour y ouvrir un commerce de librairie. Depuis qu'elle avait cessé d'être résidence royale, la cité chère à François 1^{er} se trouvait fort déchuée de son ancienne prospérité. Le château avait été laissé à l'abandon, et même il avait été question de le raser de fond en comble, sous le prétexte de fournir de l'ouvrage aux ouvriers sans emploi. La récolte du raisin, qui était avec le tourisme royal, l'une des principales ressources de Fontainebleau, n'occupait qu'un petit nombre de bras ; encore eût-il fallu, comme devait l'écrire Rémard (2), qu'elle « eût lieu quatre fois l'année pour que les habitants n'eussent pas à se plaindre ».

L'installation même de l'Ecole spéciale militaire, en 1803, dans les bâtiments encore habitables du château ne contribua guère à améliorer la position de Rémard. Les futurs officiers, soumis au régime de l'internat le plus strict, ne sortaient point en ville ; en eussent-ils d'ailleurs obtenu la permission que la gourmandise les eût conduits, plutôt que chez le libraire tout proche, dans les auberges et les pâtisseries voisines (3).

Seule la perspective de fréquents séjours de la cour impériale, depuis que Napoléon avait adopté pour demeure une partie des anciens appartements royaux, réussit à rendre quelque espoir aux habitants de Fontainebleau.

(1) Rabbe, *Sainte-Preuve, Vielh de Boisjolin, Biographie universelle et portative des contemporains*, Paris, 1836, t. V, p. 650-651.

(2) *La Chézonomie*, p. 156, note 28. Rémard devait encore écrire, dans son *Guide du voyageur à Fontainebleau*, paru sous la Restauration, p. 8-9 : « Du pavé et autres pierres de construction en grès, et surtout du RAISIN exquis et très-recherché, voilà en quoi consiste tout le commerce de Fontainebleau ; il n'y a de ressources pour les habitants que dans les voyages de la cour, et les travaux ordonnés par le Roi ».

(3) A. Richon, *Une Ecole, un Empereur, un Château, 1803-1808*, Paris, 1958, p. 68-70.

« Puisse-t-il se réaliser souvent ! Ceux qui n'ont pour fortune que des appartements à louer ont bien besoin de ce voyage, ainsi que les marchands dont le commerce n'est pas de première nécessité. Car je sais de bonne part que le seul libraire qui s'y trouve a regret de s'y être établi, au lieu que deux à trois cents traiteurs, pâtisseries, aubergistes, marchands de vin, limonadiers, etc., se tirent parfaitement d'affaire. Cela prouve que dans cette ville comme dans beaucoup d'autres, le corps a plus de besoin que l'esprit » (1).

Ce fut pendant les loisirs que lui laissait l'exercice d'une profession aussi peu astreignante que Rémard composa le poème auquel il devait attacher son nom. On peut s'interroger sur les motifs qui lui inspirèrent une œuvre qui, par sa crudité et sa verdeur, contraste d'aussi étrange façon avec tout ce qu'on connaît de sa production antérieure. Était-ce l'attrait du scandale, le désir de se singulariser à tout prix, celui d'ahurir les bourgeois bellifontains coupables de ne pas fréquenter sa librairie, ou encore un esprit de réaction, qui par certains côtés préfigure le Romantisme, contre l'abus des métaphores et des euphémismes qui caractérisait le style Empire en littérature et auquel lui-même avait plus d'une fois sacrifié ? Le fait est qu'on a peine à imaginer que la *Chézonomie* provienne de la même plume qui traduisait naguère, en vers élégants, mais combien infidèles, les poètes anglais de la période pré-romantique (2).

La *Chézonomie*, comme son sous-titre à lui seul suffirait à l'indiquer (3), se rattache à une longue tradition de la poésie française, celle du genre didactique, qui a produit des œuvres aussi diverses que *Les Jardins ou l'Art d'embellir les paysages*, *l'Homme des champs*, l'une et l'autre de Delille, *L'Art de prêcher*, par l'abbé de Villiers, *L'Art de converser*, par Cadot, etc., et qui devait encore donner naissance, en 1810, à *L'Art de dîner en ville à l'usage des gens de lettres*, suivi d'une Biographie des auteurs morts de faim, par le libraire Colnet. Mais surtout, *La Chézonomie* se veut une réplique au poème de Bérchoux (4), *La Gastronomie*, dont le succès, que n'avaient pas démenti quatre éditions parues presque coup sur coup, faisait pâlir Rémard d'envie. Alors

(1) *La Chézonomie*, note 28, p. 156-157.

(2) Les Archives départementales de Seine-et-Marne conservent, de la main de Rémard, sous la cote : 31 Z 154, différents essais de traduction et d'adaptation de l'anglais, datant les uns et les autres des années 1798 à 1800, et dont l'un au moins fut inséré dans le *Courrier des spectacles*, du 26 mars 1799. Rémard a, d'autre part, publié en 1800 une imitation de *l'Hymne sur les saisons* de Thomson, dont l'exemplaire des Archives départementales de Seine-et-Marne est surchargé de notes et de corrections autographes.

(3) Il est une erreur qu'il importe à ce propos de dissiper et qui tire son origine d'une confusion commise par la « Biographie Michaud » sur le titre exact du poème de Rémard, en l'appelant la *Chézomanie*, car il s'agit bien moins, dans cet ouvrage, comme l'observe avec justesse la « Biographie Rabbe », « d'un travers ou d'une manie passionnée que de l'art de tirer tout l'avantage possible d'une sorte de jouissance naturelle ».

(4) « L'aimable auteur de la *Gastronomie*, avec qui je serai en guerre continuelle », *La Chézonomie*, note 10, p. 143 ; voir également note 15, p. 147.

que Berchoux ne se souciait guère que de l'art « d'embellir un repas » et d'ouvrir l'appétit de son lecteur, Rémard, pour sa part, se préoccupe essentiellement des moyens de faciliter la digestion et d'éviter la constipation, qu'il considère comme un véritable fléau. Là est toute la différence : l'un s'attache aux causes, l'autre aux effets, ou si l'on veut aux fins dernières, dans une perspective tout à la fois eschatologique et scatologique.

Les conseils dont il est prodigue, quoiqu'ils affectent la forme métrique, pourraient être ratifiés par la Faculté :

*Après votre repas, songez qu'il faut courir ;
Suspendez vos travaux ; prenez de l'exercice (1).*

Parmi les exercices qu'il recommande, figurent en premier lieu les jeux de société, et plus particulièrement ceux qui se déroulent en plein air, le jeu de ballon, le jeu de colin-maillard, le jeu de palets :

*Le palet à son tour n'est pas sans agrément
Et comme il fait d'ailleurs aller, trotter sans cesse,
Il guérit l'estomac d'un excès de paresse (2).*

Tout en fuyant les jeux qui exigent une trop grande dépense physique, Rémard est partisan des exercices prolongés :

*Plus la partie est longue, et plus elle est utile,
Puisque son mouvement laisse l'esprit tranquille
Et donne le loisir de digérer en paix (4).*

.....
.....
*Ainsi le mouvement et l'agitation
Aident, sans qu'on y songe, à la digestion (5).*

La simple promenade, la pratique du jardinage, eux aussi, y contribuent puissamment :

*Parcourez donc les lieux que Plutus donne à Flore,
Agréable domaine où l'œillet se colore,
Où la rose éclatante et le lys orgueilleux,
En flattant l'odorat, font le charme des yeux.
Qu'avec précaution votre main protectrice
Frappe d'un fer tranchant la ronce usurpatrice.*

(1) *Ibid.*, chant III, p. 67.

(2) *Ibid.*, chant III, p. 71.

(3) *Ibid.*, chant III, p. 89.

(4) *Ibid.*, chant III, p. 72.

(5) *Ibid.*, chant III, p. 80.

*Coupez ces jets hardis, luxe des arbrisseaux,
Que l'art en vos jardins arrondit en berceaux ;
Et qu'une onde limpide en cascade épanchée
Ranime l'anémone à demi desséchée (1).*

Et comment résister à l'invitation, même si elle n'est pas entièrement désintéressée, de visiter Fontainebleau et sa forêt, quand elle est formulée en ces termes ?

*D'ailleurs la ville est bonne ; avec beaucoup d'argent
On y reçoit partout un accueil obligeant.
Un libraire assorti vous fournira des livres,
Phétu d'excellents vins, et Hariel des vivres.
Si l'Empereur y vient pendant votre séjour,
Vous le verrez sans faste au milieu de sa cour.
Venez ! ne craignez point la vipère nouvelle
Que connaissait déjà l'histoire naturelle :
Cette vipère-aspic, dont le docteur P... (2)
Disserle longuement dans son petit livret.
Qu'on l'entende, il dira que ce malin reptile,
Si l'on ne le détruit, va dépeupler la ville.
Nenni ; car la forêt est pleine d'amoureux
Qui reviennent à trois, quand ils sont allés deux (3).*

Ce serait cependant singulièrement abuser de la crédulité de l'éventuel lecteur de *La Chézonomie* que de lui laisser supposer que ce poème n'offre à ses yeux que des spectacles bucoliques et à ses narines que des parfums odoriférants. Le chemin que Rémond l'invite à parcourir en sa compagnie présente, hélas ! plus de sentines que de bosquets embaumés, à un tel point que l'accumulation en devient lassante. Autant une expression un peu crue, placée au détour d'une phrase où on ne l'attendait guère, pique la curiosité

(1) *Ibid.*, chant III, p. 87-88.

(2) Rémond fait ici allusion à la brochure du Dr Paulet intitulée : *Observations sur la vipère de Fontainebleau et sur les moyens de remédier à sa morsure*, Fontainebleau, an XIII (1805). Ce savant, célèbre en son temps pour avoir réfuté les doctrines de Mesmer dans son *Anti-Magnétisme*, se faisait gloire d'avoir à lui seul détruit « environ 2.000 vipères qui rendaient Fontainebleau inhabitable ». Il mourut à l'âge de 87 ans, en octobre 1826, « médecin de la Maison royale de Fontainebleau », laissant une bibliothèque de livres de médecine, un herbier et un cabinet d'histoire naturelle dont le plus bel ornement était le corps d'un enfant de six mois, « en chair et en os, conservé au sec depuis 80 ans ». Sa nièce et héritière, Mme Houel Paulet, en proposa l'achat au roi Charles X. Rémond, consulté sur l'opportunité d'une telle acquisition, évalua l'ensemble à la somme de 2.100 francs, tout en estimant qu'il n'y avait rien là-dedans, pas même le chérubin empaillé, qui dût convenir à la bibliothèque du château. (Arch. nat.; 0³2213).

(3) *La Chézonomie*, chant II, p. 60-61.

et réveille l'attention, autant la répétition, cinq ou six fois par page, de mots dans lesquels on ne voudrait pas mettre les pieds, ne laisse pas d'être à la longue fastidieuse et de provoquer un très net sentiment de répugnance. (1)

L'œuvre de Rémard était de celles qui se vendent davantage sous le manteau qu'exposées aux étalages des galeries de bois du Palais-Royal. Aussi n'était-il pas étonnant qu'aucun journal n'en eût rendu compte et que le débit ne s'en effectuât que lentement. L'auteur, cependant, en avait fait tirer un certain nombre d'exemplaires sur papier vélin qu'il s'empressa de distribuer à diverses personnalités choisies autant en raison de leur notoriété littéraire que de leur position sociale, et notamment à Andrieux et à Daru, le premier, bibliothécaire du Sénat et de Joseph Bonaparte, le second, conseiller d'Etat et futur intendant général de la Grande Armée, écrivant lui-même et élégant traducteur d'Horace. L'un et l'autre, en lui accusant réception de son envoi en des termes qu'il jugea flatteurs, exprimèrent un égal regret qu'il eut si mal employé son esprit et son style. « Malgré la nature qui plaide éloquemment en faveur de mon premier-né, je n'ai pu disconvenir de mes torts », devait-il reconnaître.

Ses relations épistolaires avec Daru, qui jouissait de toute la confiance de l'Empereur, fournirent à Rémard l'occasion, qu'il cherchait sans doute depuis longtemps, de renouveler ses sollicitations pour un emploi de bibliothécaire. On sait que Napoléon, plus grand liseur peut-être que véritable bibliophile, avait fait installer, dans chacune de ses résidences, une bibliothèque à son usage personnel. Le palais de Fontainebleau eut donc la sienne, située au rez-de-chaussée des petits appartements et qui communiquait par un escalier dérobé avec le cabinet de travail du premier étage. « C'est l'idée que les livres qui la composent avaient pu souffrir de la grande humidité de l'hiver dernier qui m'a fait songer à la place de bibliothécaire », écrivait Rémard à Daru le 17 juin 1806 (2). A défaut d'autres titres, il invoquait à l'appui de sa demande la passion qu'il avait toujours témoignée pour les livres : « Je suis si fou des livres que je me jetterais, je crois, à travers les flammes ou au milieu des flots pour en sauver un bon. D'après ce langage, je vous laisse à penser, Monsieur le Conseiller d'Etat, si je suis propre à la place que je sollicite ». Il faisait également valoir « qu'une fois installé dans ce dépôt si précieux », il mettrait à profit les quelques instants de loisir dont il pourrait disposer « pour courtiser les Muses d'une manière plus digne d'elles ». Cette promesse n'avança guère, cependant, la réalisation de son vœu.

(1) On ne peut que souscrire, à cet égard, au jugement du rédacteur de la « Biographie Michaud » : *On pardonne quelquefois même aux hommes sérieux, des jeux d'esprit qui peuvent servir de délassement à de graves travaux, surtout lorsque dans ces compositions exhalantes l'heureux emploi de l'euphémisme déguise ce que le fonds du sujet a de repoussant. Mais ici rien de pareil ; les termes techniques du privé y sont répandus avec profusion : il n'est point de mystères de la garde-robe que l'auteur ne dévoile, et cela avec une crudité d'expression qui ne provoque pas toujours le rire, seul genre de succès auquel il semble avoir aspiré ».*

(2) Arch. nat., 138 AP 101 (Archives Daru, que nous remercions le colonel comte Daru de nous avoir autorisé à consulter).

Quelques mois plus tard, Napoléon décidait le transfert à Fontainebleau, dans la chapelle haute de Saint-Saturnin, de la bibliothèque du Conseil d'Etat et confiait au célèbre bibliographe Antoine-Alexandre Barbier, le propre bibliothécaire du Conseil d'Etat, dont il venait de faire son bibliothécaire, le soin de présider à la nouvelle installation. La nouvelle de cette désignation n'était pas encore officiellement connue que déjà Rémond se recommandait auprès de Barbier du souvenir de son frère, l'abbé Louis-Edouard Rémond, qui avait été au séminaire Saint-Firmin le condisciple du futur bibliothécaire impérial, du temps où celui-ci étudiait la théologie (1). Il ne lui dissimulait pas qu'à ses yeux l'un des principaux avantages de l'emploi qu'il briguait serait de lui permettre de se consacrer à loisir à son goût pour les lettres (2) : « J'ai quelques matériaux de rassemblés qui pourraient se manifester un jour, si je me trouvais dans une position plus calme. Aujourd'hui les occupations de mon état, le tracas du ménage, les enfants, une santé faible, tout s'oppose à mon goût pour l'étude ; mon métier est de vendre des livres, et il m'est presque impossible d'en lire » (3).

(1) Le frère aîné de Charles Rémond, l'abbé Louis-Edouard Rémond, né à Dormans le 18 septembre 1762, après avoir suivi les cours du collège Louis-le-Grand du 31 octobre 1770 au 30 septembre 1782 (« Etat des boursiers du collège Louis-le-Grand », Arch. nat., H³ 2524), avait embrassé la carrière ecclésiastique. Il devint le secrétaire particulier de Mgr de Coucy, évêque de La Rochelle, qu'il accompagna en Espagne lors de l'émigration (cf. : *Deux épisodes de la fuite en Espagne de Mgr de Coucy* (Journal de voyage de l'abbé Gaultier, grand-chantre de la cathédrale de La Rochelle, retrouvé par l'abbé Uzureau, in : *Bulletin de la Société des archives historiques, Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXIV, 1904, p. 225-230; le nom de Rémond y est orthographié : *Raymond*). Il fut nommé, le 7 novembre 1822, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas et démissionna le 10 septembre 1840 (Abbé J. Grente, *Une Paroisse de Paris sous l'Ancien Régime, Saint-Jacques du Haut-Pas, 1566-1793*, Paris, Auteuil, 1897). Il rédigea un *Antidote rationnel contre la manie des spectacles*, Paris, 1836, brochure qui témoigne d'un esprit particulièrement étroit et qui recueillit un tel succès qu'il m'a fallu couper les pages de l'exemplaire de la Bibliothèque nationale. On lui doit également la traduction des *Harmonies de la raison et de la religion*, du moine portugais Teodoro de Almeida (Paris, 1823, 2 vol) que le catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque nationale, qui mentionne cette œuvre à l'article Almeida et qui ignore d'autre part les prénoms de l'abbé Rémond, a omis de faire figurer dans la notice de ce dernier. L'abbé Migne en a donné une seconde édition, au tome I^{er} de ses *Catéchismes philosophiques, polémiques, historiques...*, Paris, 1842, col. 1039-1383. A en juger par un acrostiche sur le nom de la princesse Louise de Condé, fondatrice du monastère du Temple, et par une *Allocution* — en vers — à de jeunes personnes le jour d'une distribution de prix, dont il trouva bon d'enrichir son *Antidote*, l'abbé Rémond se croyait, lui aussi et bien à tort, doté d'un certain talent poétique.

(2) Bibl. nat., papiers Barbier, Nouv. acq. franç. 1393, fol. 206-207. On sait que, jusqu'à la moitié environ du XIX^e siècle, et même après, les emplois de bibliothécaires étaient plus particulièrement destinés à récompenser, soit à titre d'encouragement, soit à titre de pension, des services littéraires, ce qui expliquerait, en un sens, leur médiocre rétribution. Aujourd'hui qu'un autre mode de recrutement a prévalu et que les bibliothécaires, accablés par la multiplicité de leurs obligations, ne disposent plus guère de loisirs pour se livrer à des travaux littéraires, il paraît souhaitable, ou d'augmenter substantiellement leur rémunération (rappelons que le Directoire, le seul régime en France qui ait été favorable à leur profession, avait assimilé leur traitement à celui des administrateurs de département), ou d'alléger sensiblement leur tâche, afin de leur permettre d'assurer, de façon décente, leur subsistance, grâce à l'exercice d'un second métier.

(3) Rémond, en effet, avait trouvé à se remarier, en 1801 ou 1802, avec une femme de dix années sa cadette (elle était née le 2 septembre 1776) et il en avait eu deux enfants, un garçon prénommé Charles comme lui et une fille (Arch. nat., 0³ 2218).

Ce fut sans doute pour appuyer sa candidature et pour démontrer qu'il était capable de composer autre chose que des *Chézonomies*, que Rémard publia cette *Ode sur l'anniversaire de la bataille d'Iéna et les Fêtes données à Fontainebleau le 14 octobre 1807, à l'occasion du mariage du Roi de Westphalie* (1), dans laquelle il déployait, pour chanter :

*Ce demi-dieu dont un prodige
A signalé tous les instans
.....
.....
Ce Prince aimé, cet Homme rare,
Et tel qu'il n'en parut jamais,*

les mêmes facultés d'adulation qu'il avait autrefois utilisées à célébrer la République et l'Être suprême.

Barbier, de son côté, n'eût pas demandé mieux que de disposer sur place d'un collaborateur en la personne de Rémard, car son horreur irraisonnée pour les voyages en diligence, qui dérangent l'horaire habituel de ses repas, lui faisait regarder comme une épreuve pénible le moindre déplacement hors de Paris (2).

Ce ne fut cependant qu'en 1811 que Rémard entra en possession du poste qui faisait depuis si longtemps l'objet de ses convoitises et devint, sous les ordres de Barbier, conservateur de la bibliothèque du château de Fontainebleau, aux appointements de 2 400 francs par an. Allait-il trouver dans cet emploi, qui lui valait d'occuper un logement au palais même, le calme et la sécurité qui devaient lui permettre de se consacrer, plus à loisir, à des travaux littéraires ? Il semble que, sur ce point, son attente ait été quelque peu déçue.

Ce ne furent point, assurément, les séjours de Napoléon et de sa cour qui durent lui causer beaucoup d'embarras, car de 1811 jusqu'aux tragiques événements de mars et avril 1814, l'Empereur, tout à sa préférence pour Compiègne, qui avait été le lieu de sa rencontre avec Marie-Louise, et d'ailleurs absorbé par ses campagnes militaires, ne fit qu'une brève apparition à Fontainebleau, du 19 au 27 janvier 1813. Mais la présence au château du pape Pie VII et d'une bonne partie de ses cardinaux — les « cardinaux noirs » —, que Napoléon y avait enfermés pour les tenir plus aisément à sa merci, valut au bibliothécaire un surcroît d'occupations dont il se serait fort volontiers déchargé. Si le Souverain Pontife, qui vivait en reclus dans les appartements mis à sa disposition, ne trouva guère dans la bibliothèque du château de quoi alimenter les controverses canoniques qu'il avait à soutenir avec les émissaires impériaux, en revanche, toute la troupe de *Reverendissimi* et de *Monsignori* qui l'entouraient firent plus largement usage des livres confiés à la garde de Rémard.

(1) Se trouve à Fontainebleau, chez l'auteur, libraire rue des Bons Enfants, n° 63.

(2) Bibl. nat., papiers Barbier, Nouv. acq. franç. 5182, fol. 150.

« Tout le temps que le Saint-Père et un grand nombre de cardinaux ont été tyranniquement détenus à Fontainebleau, je me suis fait un devoir, un honneur et un plaisir d'adoucir leur captivité, autant que je l'ai pu, en leur procurant tous les livres dont ils avaient besoin, même ceux qui ne se trouvaient pas dans la bibliothèque, et que je me procurais d'ailleurs. C'est un témoignage que me rendront toujours ces respectables victimes, qui ont trouvé en moi des opinions politiques et religieuses en tout point conformes aux leurs » (1).

Après leur départ, Rémard rencontra les plus grandes difficultés à récupérer une *Histoire de l'église*, en 24 volumes, par Bérault-Bercastel, que le concierge du château, M. Ribbe, prétendait retenir contre tout droit (2) : autre sujet de désagrément pour Rémard qui avait réussi à se mettre à dos, par l'effet de son caractère singulier, la majeure partie des employés du château !

En février 1814, ce furent les incursions des cavaliers hongrois jusque dans la cour du château qui firent craindre à Rémard, et pour sa sécurité personnelle, et pour la préservation de sa bibliothèque, mais il demeura inébranlable au milieu des périls :

« Sans ma vigilance, ma fermeté, mes précautions, et mon extrême délicatesse, le Dépôt précieux qui m'est confié eut été pillé plusieurs fois par de nombreux Etats-Majors nationaux, ou étrangers, qui l'ont assailli ; et, si je m'étais alors éloigné de Fontainebleau, comme la prudence semblait me le conseiller pour ma femme et mes enfants, ma *Bibliothèque* eut été entièrement perdue ». (3).

Quelques jours plus tard, les ennemis ayant été repoussés, c'est Napoléon qui s'installait au château et qui pendant les huit jours qui séparèrent le moment de son abdication de celui de son départ pour l'exil, enfermé dans la bibliothèque de son cabinet, fit main-basse sur tous les ouvrages qu'il trouva à sa convenance, pour les emporter dans son futur séjour. Faute de pouvoir l'en empêcher, Rémard s'empressa d'informer Barbier, son supérieur hiérarchique, d'événements aussi préjudiciables à l'intégrité de son dépôt :

(1) Rémard au ministre de la Maison du Roi, 15 juin 1814, Arch. nat., 0³ 624. On a souvent écrit, d'après les *Mémoires* du duc de Rovigo, que Pie VII, durant sa captivité à Fontainebleau, « n'ouvrait pas un livre de la journée ». En réalité, il semble que le Saint-Père, ne trouvant pas de livres à sa convenance dans la bibliothèque du château, dut s'en procurer par d'autres voies. Et ce fut peut-être Rémard qui servit d'intermédiaire à l'abbé Garnier, pour faire parvenir au vénérable captif divers ouvrages de théologie et de droit canonique, provenant de la bibliothèque de la Congrégation, pour lors dissoute, de St-Sulpice (Cte d'Haussonville, *L'Eglise romaine et le Premier Empire*, Paris, 1870, t. V, p. 174-176).

(2) Rémard au comte de Blacas, ministre de la Maison du Roi, 14 décembre 1814, Arch. nat., 0³ 624.

(3) Rémard au comte de Pradel, directeur général de la Maison du Roi, 29 mars 1818, Arch. nat., 0³ 828.

« Monsieur, j'ai déjà eu l'honneur de vous prévenir qu'il allait se faire ici un enlèvement de livres, dont le choix paraissait être fixé ; mais on en a choisi encore bien d'autres, au nombre desquels se trouvent la collection du *Moniteur* et le *Bulletin des lois*, ainsi que le Voltaire et plusieurs grands atlas. Je ne puis que vous le répéter, Monsieur, je n'ai pu m'opposer à cela, et je ne pense pas qu'on puisse jamais me rendre responsable de cet enlèvement. L'Empereur agit ici en maître absolu jusqu'au dernier moment, et je me mets en règle en vous prévenant pour ce qui me regarde » (1).

Mais il est hors du pouvoir de Barbier, comme de celui de Rémond, de faire obstacle aux volontés du souverain même déchu, et il ne resta d'autre consolation à l'infortuné bibliothécaire que de dresser mélancoliquement, de sa plus belle plume, l'état des livres qui avaient ainsi pris le chemin de l'île d'Elbe (2). Mais aussi quelle revanche quand, en mars 1815, l'aigle, volant de clochers en clochers jusqu'aux tours de Notre-Dame, s'arrêta quelques heures dans son ancienne résidence pour y prendre un peu de repos ! le bibliothécaire, pour mieux lui témoigner son ressentiment, fut « le seul de la maison qui ne se présenta point à *Buonaparte*, lors de son passage à Fontainebleau » (3). L'époque des Cent-Jours ne devait pas être, du reste, pour lui une période de tout repos.

« Ma conduite fut telle pendant les *Cent-jours* que j'ai été inscrit en tête de toutes les listes de proscription faites par les factieux de la ville ; j'ai même été menacé ouvertement par le secrétaire de la conciergerie du château (Belleville) qui était un de leurs chefs » (4).

Pierre RIBERETTE

(à suivre)

(1) Rémond à Barbier, 14 avril 1814, Bibl. nat., papiers Barbier, Nouv. acq. franç. 5212, fol. 26.

(2) Bibl. nat., papiers Barbier, Nouv. acq. franç. 5212, fol. 28 et suiv.

(3) Rémond au comte de Pradel, 29 mars 1818, Arch. nat., 0⁸ 828.

(4) Ibid.